

Des voix: Bravo!

● (1632)

M. Saltsman: Quand vous n'êtes pas gagnant, le succès n'est pas tout.

Je voudrais me pencher sur certains éléments du budget en particulier afin d'en montrer l'efficacité. Puisqu'il est toujours bon de commencer par le commencement, je parlerai d'abord de la recherche et du développement. Tout le monde est en faveur de la recherche et du développement. Après tout, qui peut s'opposer à ce que l'on accorde des subventions additionnelles et des avantages spéciaux pour encourager la recherche et le développement? Nous sommes tous d'accord.

Quel est le bilan au Canada à cet égard? Depuis des années, notre pays a l'une des politiques de recherche les plus généreuses du monde. Depuis des années, nous prévoyons des crédits dans le budget pour la recherche et le développement. C'est l'un des rares crédits des budgets fédéraux qui n'a jamais été dépensé parce que personne ne s'en est jamais prévalu. Personne ne s'en prévaudra cette fois-ci non plus. Le problème est simple. On s'adonnera à des travaux de R et D, et dans la mesure où cela créera des emplois pour les hommes de science canadiens, j'en suis heureux et je n'ai rien à redire, mais il est insensé de s'attendre à des progrès sensibles en matière de R et D.

S'il ne se fait pas de recherche et de développement au Canada, ce n'est pas parce que nous n'avons pas voulu l'encourager, c'est parce que la plupart de nos entreprises susceptibles de s'y livrer sont étrangères. A cause de cela, elles n'ont pas fait de recherche et de développement au Canada et n'ont pas l'intention d'en faire. Même dans les cas où elles ont procédé à de la recherche au Canada, nous n'en avons pas bénéficié. Nous pouvons obtenir quelques emplois pour nos ingénieurs et scientifiques, mais les avantages réels de la recherche et du développement proviennent de la création massive d'emplois. Quand la technologie est prête à être appliquée à l'usine, elle s'en retourne à la maison mère. Aucune disposition ne stipule que la technologie doit rester au pays.

Moins de brevets sont accordés au Canada que dans tout autre pays du monde. Même lorsque quelque chose est inventé au Canada et que nous payons les frais de cette invention par nos impôts, nous n'en récoltons pas les profits. La recherche et le développement sont des outils très précieux. Qui voudrait s'y opposer? Mais il n'est pas vrai de dire que nous avons accompli quoi que ce soit de valable dans ce domaine, et nous ne pourrions rien accomplir de valable tant que le gouvernement n'aura pas mis au point une stratégie industrielle qui s'attaquerait au problème des entreprises appartenant à des étrangers.

Au chapitre de l'encouragement à la mise en valeur des ressources énergétiques, il est remarquable qu'à l'époque où nous vivons, nous ayons réussi à épuiser, à toutes fins pratiques, nos réserves de combustibles fossiles que la nature a mis des millions d'années à constituer. Nous les avons épuisées en une génération. A quoi emploie-t-on les stimulants fiscaux accordés pour la mise en valeur des petites réserves de combustible fossile qu'il reste à exploiter? Ces réserves sont-elles importantes? Quoi que nous fassions pour réduire notre consommation en combustibles, on peut douter que nos réserves durent plus de 50 ou 100 ans. Les mesures incitantes doivent-elles servir à les épuiser plus rapidement? Mon ami, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth), dit «Laissons nos

réserves où elles sont; elles ne se gâteront pas». Elles sont là depuis longtemps.

Je crois qu'il faut encourager la recherche dans le domaine de l'énergie. Dans ce cas, nous devrions concentrer nos efforts dans le secteur des formes renouvelables d'énergie. La recherche doit être encouragée dans de nombreux domaines. L'énergie nucléaire est un domaine où la recherche nécessiterait la création de nombreux emplois; il en va de même de l'énergie marémotrice et de l'énergie solaire, domaines où il y a beaucoup à faire. Mais nous ne faisons rien. Nous nous contentons d'accorder des avantages fiscaux aux sociétés pétrolières qui n'en ont pas autant besoin qu'elles se plaisent à le dire. Si, en fait, ces compagnies devenaient très prospères, le gouvernement de l'Alberta leur retirerait ces stimulants et celui de la Saskatchewan ferait de même, mais à un degré moindre, car il est un peu plus compréhensif. Ce sont là les deux principaux éléments du budget.

Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler la différence d'attitude de notre parti sur une certaine question comparativement à ce que le gouvernement a proposé. Je parle surtout des investissements dans le domaine ferroviaire. Nous reconnaissons tous que le terre-plein des voies ferrées a besoin d'amélioration, que le matériel roulant devrait être remplacé. A une époque de crise énergétique, il faudrait songer à améliorer les transports ferroviaires, surtout les services voyageurs.

Notre parti estime que le meilleur investissement pour l'avenir serait d'affecter les gens à la réfection des voies ferrées lorsque le taux de chômage est élevé. Cela vaudrait mieux que leur verser l'assurance-chômage. Nous avons déjà proposé au gouvernement d'en faire un programme. Je ne dis pas qu'on devrait le faire avec les recettes fiscales. On pourrait emprunter l'argent, on pourrait émettre des obligations spéciales: il s'agit après tout d'une mise de fonds. Cela résoudrait deux problèmes, en nous procurant le genre d'infrastructure dont nous avons besoin pour l'avenir et en remédiant à cet épouvantable chômage que nous connaissons présentement. Mais non, le gouvernement ne veut rien y faire. Il doit cependant s'occuper du problème d'une façon ou d'une autre. Il le fait en accordant aux chemins de fer une concession spéciale de 6 p. 100 aux fins d'amortissement, soit une déduction supplémentaire pour les sociétés ferroviaires qui acceptent d'apporter certaines de ces améliorations à leur réseau.

Quelle différence y a-t-il? Si elles le font à l'échelle nationale, ces améliorations servent l'intérêt national. Si elles le font par opportunisme commercial pour se prévaloir des déductions pour amortissement, dans le cas par exemple du CPR, et le CN s'y mettra plus tard, car il entend fonctionner exactement comme le CP—selon la loi de Gresham, la mauvaise chasse la bonne, ce n'est pas la bonne qui réhabilite la mauvaise. Et quand le feront-elles? Elles le feront quand cela conviendra à leurs intérêts commerciaux, quand cela sera bon pour leur bilan, non pas quand cela servira l'intérêt national. Je ne reproche pas au CP sa façon de procéder, le monde est ainsi fait. C'est le gouvernement qu'il faut blâmer.

Ce que le gouvernement dit, en fait, c'est que, si les entreprises jugent bon de faire ces améliorations, parce que cela va dans le sens de leurs intérêts, elles peuvent le faire. Mais le Nouveau parti démocratique pense, quant à lui, que cela est absolument essentiel pour le pays que ces programmes démarrent immédiatement. C'est là un exemple de divergence de